

L'ASSOCIATION

Du Vendredi 21 janvier 2021
à la maison des associations de Pleurtuit
avec accès visio pour les adhérents isolés.

Préambule : Ce jour, 21 janvier 2022 à 19h30 en Présentiel à la ludothèque, maison des associations de Pleurtuit 1er étage (local de la ludothèque) ou en visioconférence avec lien ci-joint :

<https://meet.google.com/kdw-qckb-yra>

L'ordre du jour prévu est le suivant :

1. • Bilan Moral, présentation du rapport d'activité 2021 et Approbation
2. • Bilan Financier 2021 et Approbation des comptes 2021
3. • Projets 2022
4. • Approbation de la demande de subventions CDT Volet 3
5. • Votes des nouveaux montants et cotisations 2022
6. • Approbation du règlement intérieur 2022
7. • Approbation du Projet éducatif 2022 et du projet Politique 2022
8. • Questions diverses

Les personnes présentes à cette assemblée générale sont noté sur une feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

Selon l'article 10 des statuts de l'association les signatures ne sont pas requises pour les participants à l'assemblée par un moyen électronique de communication.

Lorsque des membres suivent l'assemblée par télécommunication une capture de l'écran doit valider leur présence.

Si un incident technique relatif à la télécommunication électronique perturbe le déroulement de l'assemblée, celui-ci doit alors être mentionné au sein du procès-verbal.

Les mandataires des représentants de Ludik sont appelés à faire valider les pouvoirs leur permettant de voter, et les représentants à proprement parler à se faire enregistrer comme votants, tous actant leur présence par apposition de leur signature sur la feuille d'émargement prévue à cet effet.

Le nombre de pouvoirs détenus par chaque personne présente est limité à deux.

Le quorum requis est fixé à 5% des membres **[97 Les membres adhérents à jour de leur cotisation Ou les membres actifs ayant signés une charte de bénévolat. Au 21 janvier 2022]** donc 5 personnes ou pouvoirs sont requis pour ouvrir la séance.

Au total sont comptabilisés :

5 adhérents présents

4 adhérents en télécommunication

5 pouvoirs

14 présents, le quorum est atteint.

L'assemblée générale désigne Mme Reux Hélène en qualité de présidente de séance et Mme Brossault Noémie en qualité de secrétaire de séance.

Mme Reux Hélène demande si quelqu'un souhaite ajouté ou complété un point à l'ordre du jour.

Hélène Reux propose d'ajouté l'approbation du budget prévisionnel après le débat sur les projets 2022.

Hélène Reux ajoute un point statutaire à l'ordre du jour le renouvellement du CA

ARTICLE 12 – CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est dirigée et représentée par un conseil d'administration paritaire de six membres titulaires au plus et trois suppléants, élus à la majorité simple par l'assemblée générale. Ce conseil est renouvelable tous les ans par tiers. Sont éligibles au conseil d'administration les membres de l'association à jour de leur cotisation.

En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres par les suppléants (jusqu'au retour des titulaires).

Le CA se réunit au moins une fois par an, sur convocation du président, ou à la demande de l'un de ses membres.

Conformément à l'ordre du jour, Mme Reux ouvre la séance à partir de 19h45 par Bilan Moral

● Bilan Moral, présentation du rapport d'activité 2021 et Approbation

Présentation par Hélène Reux du Rapport d'activité en pièce jointe du Procès-Verbale

Arrivée de Klervi Harnois en viso à 19h47 : nombre de présents porté à 15

Arrivée de Christine Colas à 19h55 : nombre de présents porté à 16

Conclusion :

« Ludik est une Association avec de nombreux projets. Malgré la situation complexe, elle s'adapte, elle est un **outil de cohésion active** pour le territoire.

Les jeux sont actuellement au goût du jour et l'association en profite.

Les adhésions sont reparties à la hausse (+30%) notamment grâce à l'adaptation permanente de l'accès aux jeux. L'équipe est **dynamique**, se renouvelle, avec un conseil d'administration actif.

Les partenariats avec des associations, des professionnels se multiplient.

Le département et l'état ont bien soutenu l'association.

Les municipalités et les écoles ont **permis de relancer l'activité** de prestation, nous les en remercions. La trésorerie est **remonté** en 2021, suffisamment pour **sécurisé l'emploi** de la ludothécaire. De plus le travail administratif pour obtenir le poste FONDJEP est aussi une bonne nouvelle pour cet emploi.

Parti sur un prévisionnel pessimiste sans investissements en 2021, l'appel à projet "France Active" a **permis de financer** un nouveau logiciel Ludothèque et un nouveau téléphone.

L'équilibre dans l'objectif d'intérêt général est trouvé mais l'équilibre est fragile et le CA vigilant.

Pour l'année 2022 le cap est à choisir par les adhérents à l'AG entre deux propositions du conseil d'administration

Accessibilité de la culture ludique pour Tous

Accompagnement pour la culture ludique à Tous »

Débat :

Pierre Gamblin demande ce que l'association fait des maillettes, fournisseur ?

Hélène Reux répond qu'un fabricant de jeux local (les 7 joyaux du capitaine) prend les maillettes

Noémie Brossault ajoute que des commerces alimentaires sont aussi adhérents à la maillettes (pour le buffet des soirées apéro-ludik / soirée famille...) .

Anaïs Falconer précise que la sommes des encaissements maillettes est de 60€ principalement encaissé aux apéro-ludik.

Noémie Brossault informe l'assemblée que la ville de Dinard a le projet de construire un local neuf à l'escale pour 2023/2024. Le projet inclurait un espace jeu Ludik, en attendant il est prévu de continuer les projets ponctuelles au parc st Alexandre et/ou une ludothèque éphémère dans la maison pour tous si elle est libéré pas Émeraude habitation.

L'assemblée constat les difficultés de démarrage des Cafés Ludik, propose un changement d'horaire pour le vendredi soir mensuel et une mise à disposition des locaux aux partenaire plutôt qu'une rémunération.

Charlotte Bischoff explique que dans la journée peu de familles sont disponible, entre le travaille et/ou les temps de repos des petits.

Les créneaux d'accompagnement à la parentalité type université populaire sont nécessairement gratuit, l'offre pour les parents 0-3 ans est déjà bien présente sur le territoire une ouverture à la famille en générale est proposée.

Anaïs Falconer précise que le bilan est corrigé pour l'édition du rapport suite à une erreur de ligne.

Hélène Reux lit une note de Frédérique Le Goff « deux oubli a ajouté au rapport : la table Puzzle , et l'appel aux dons sur helloasso »

1 ère résolution : approbation Bilan Moral et Rapport d'activité 2021

20h10 : Le vote est ouvert aux adhérents l'approbation du Bilan et du Rapport 2021 avec les ajouts et corrections du débat. La délibération est prise à main levée ; selon les statuts en cours à ce jour.

Pour :	16	Conte :	0	Abstention :	0
--------	----	---------	---	--------------	---

● Bilan Financier 2021 et Approbation des comptes 2021

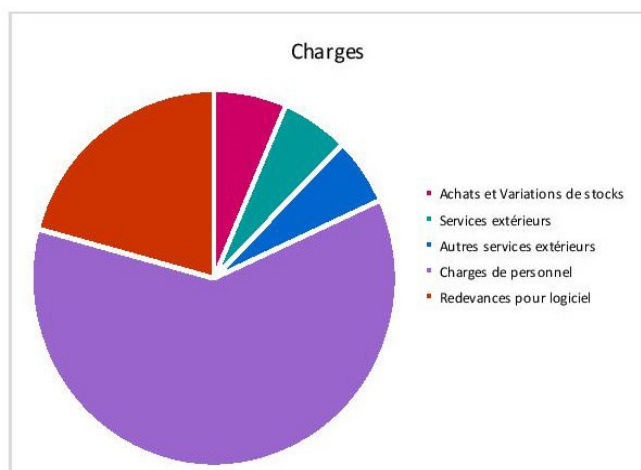
Présentation du document projeté partagé sur les écrans par Anaïs Falconer
Trésorière

BILAN 2021					
CHARGES			PRODUITS		
Code compta	Libellé	total	Code compta	Libellé	total
580000	virements internes	710,00 €	580000	virements internes	710,00 €
60	Achats et Variations de stocks	1542,91	70	Ventes de prestations de services	
601700	Achats Fond de Jeux	1005,22	706	Prestations de services	1 010,00 €
602250	Achats de Fourniture de bureau stockés	157,2	706000	Prestations Ludothèque estivale	- €
602270	Achats d'emballages	347,04	706001	Prestations "Evenementiel"	610,00 €
605000	Achats de Matériel, équipements et trava	0	706002	Prestations TAP	400,00 €
606300	Achats de fournitures d'entretien et de p	30,25			
606400	Achats de fournitures administratives	3,2	7083	Locations diverses	933,00 €
			708301	Locations Malles	623,00 €
			708302	Locations Jeux géants	310,00 €
61	Services extérieurs	1419	7084	Mise à dispos. de personnel facturée	3 840,40 €
615500	Entretien sur les biens mobiliers	81,49	708401	Animations extérieures	- €
616000	Primes d'assurance (hors véhicule)	612,65	708402	Animations Séniors	- €
616100	Primes d'assurance (dokker)	456,29	708403	Animations ALSH	1 045,40 €
618500	Frais de colloques, séminaires, conférenc	268,57	708404	Animations Petite enfance	355,00 €
			708405	Animations Ecoles	2 440,00 €
62	Autres services extérieurs	1395,95	74	Subventions	19 745,24 €
621000	Prestations extérieures/ café ludik	235		Subventions du département (FAPA 35 + volet 3 CDT)	6 500,00 €
623300	Frais de publicité / foires et expos	598,96	740001	Subventions Etat (CUI)	14,81 €
623600	Catalogues et imprimés	0	740103	Subvention aides Covid (Etat)	4 515,00 €
625100	Frais de déplacements	243,68	740104	subvention chômage partiel	- €
625600	frais de déplacements, missions et récept	40	740105	Subvention région (FDVA2)	1 000,00 €
626000	Frais postaux et frais de télécommunicat	162	740106	Subvention uniformation	2 503,43 €
627000	Services bancaires	36,31	740107	Subvention France Active (Etat)	5 000,00 €
628100	Cotisations diverses (ALF)	80	740108	Subvention CAF café Ludik (REAAP)	212,00 €
64	Charges de personnel	14635	75	Autres produits de gestion	4 076,31 €
641101	Salaires Frédérique	10044,76	758001	Cotisations / Adhésions	2 114,00 €
641102	Salaires Aurélie	695,08	758002	Adhésions collectivités	560,00 €
641103	Stage Aénor	500	758003	Dons - Mécénat - Désherbage	634,00 €
641104	Service civique Salomé	215,16	758004	Recettes soirée Apéro jeux	619,02 €
645000	Charges de sécurité sociale et prévoyance	1281	758005	Cartes accès non adhérents	9,00 €
648000	Autres charges personnel (formation)	1899	758006	vente de masques covid	26,00 €
			758007	produits divers de gestion courante	114,29 €
					- €
651100	Redevances pour logiciel	4980	791000	transfert de charges d'exploitation	- €
	TOTAL CHARGES	24 682,86 €		TOTAL PRODUITS	30 314,95 €

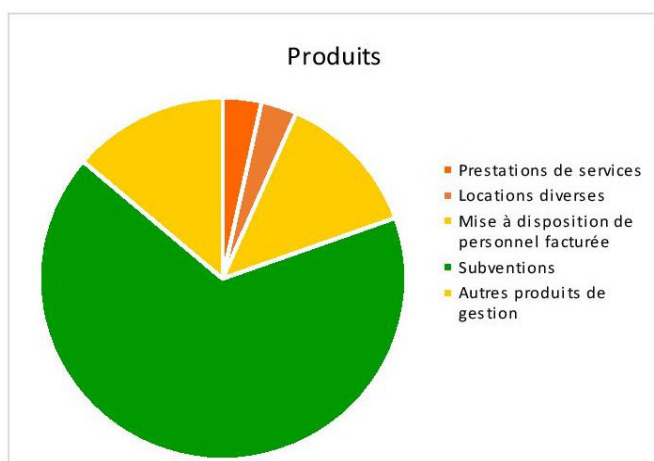
Résultat positif de 5632,09€.

La baisse des charges de personnel, une meilleur reprise de l'activité et les subventions aides covid ont permis de couvrir la perte de 7239€ de 2020..

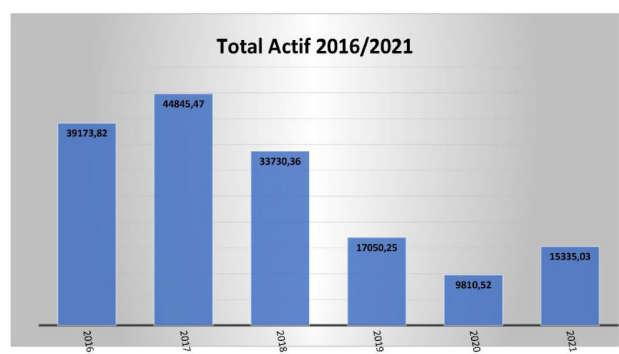
20h16 Marie-Paule Dahirel émarge sa présence, Pierre Gamblin perd son pouvoir ...
nombre de présents toujours porté à 16



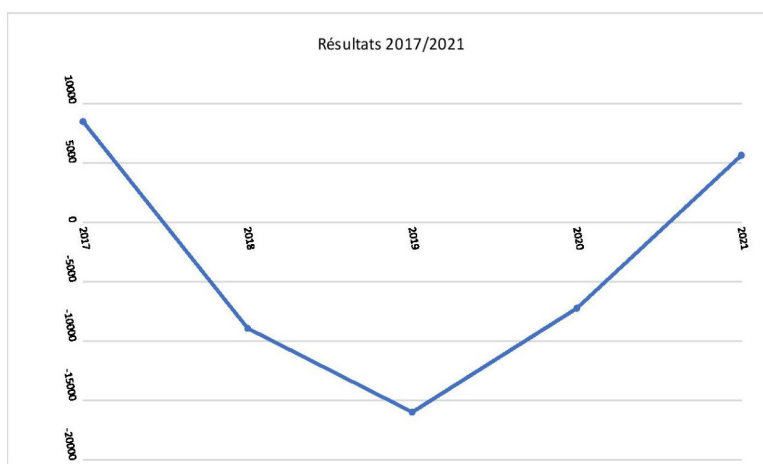
Le poste n°64 charge de personnel passe de 84% en 2020 à 61% en 2021. Il reste le plus important. Les achats de jeux ont été principalement des jeux d'assemblages manquant pour les Malles écoles et financé avec le mécénat de Super U Pleurtuit.



Les demandes de subventions d'urgences 2020 (aides covid) ont abouti en 2021. Elles font donc gonfler artificiellement la part des subventions dans le budget de fonctionnement de l'association.



Les deux années de déficits prévues aux AG 2018 et 2019 sont dû à la fin des TAP, investissement voiture et surtout le passage du CUI en CDI, la Covid, qui ont impacté la trésorerie.



Aujourd'hui, le fonctionnement tant vers l'équilibre mais reste fragile.

Débat :

Valérie Delcourt demande le détail des subventions.

Hélène Reux répond qu'il y a 3 types de subventions :

Subventions de Projet : REAAP/CAF pour les café ludik (212€) et uniformation pour les formations (2503,43€).

Subventions de fonctionnement : FDVA 2 (1000€) et Volet 3 du CDT (2500€)

Subventions exceptionnelles covid : FAPA35 (4000€) France action (5000€) fond de solidarité (4515€)

Pierre Gamblin demande si il est possible de voir les contributions volontaires dans les budgets.

Anaïs Falconer répond qu'elles apparaissent dans les documents « cerfa » de demande de subvention pour l'année 2021 les contributions volontaires représentent 52090€ dont 36540€ de temps bénévole. Pour 2022 le prévisionnel est de 53410€ avec un nombre d'heures bénévoles avec un peu moins d'administratif (protocoles changeant et réorganisation sanitaires, dossier de subvention...) et plus d'accueil du public.

Marie-Paule Dahirel souligne que la part de charges salariales est sous les 75% idéal.

2eme résolution : Approbation du bilan Financier 2021 et des comptes 2021

20h29 : Le vote est ouvert aux adhérents pour l'approbation du bilan Financier 2021 et des comptes 2021 . La délibération est prise à main levée ; selon les statuts en cours à ce jour.

Pour :	16	Conte :	0	Abstention :	0
--------	----	---------	---	--------------	---







• Projets 2022 & l'approbation du budget prévisionnel







Présentation des objectifs :

Le CA propose plusieurs objectifs généraux et laisse le choix à l'assemblée générale :

- Accessibilité de la culture ludique pour Tous
- Accompagnement pour la culture ludique à Tous

Présentation des Projets possibles

FINALITES	OBJECTIFS	Débat
Animations partenaires / Fêtes.	<p>Cohésion d'équipe et inter associations</p> <p>Promotion des jeux pour tous publics, Accessibilité et Accompagnement à la culture Ludique.</p> <p>Échanges d'expériences ludiques</p> <p>Partages intergénérationnels</p>	<p>Proposer des conventions et/ou partenariats avec des associations locales : faire des liens sur le territoire.</p> <p>S'appuyer sur les bénévoles au maximum pour limiter les charges salariales.</p> <p>Grande semaine de la petite enfance (Maéva Nisel précise le thème : les retrouvailles)</p> <p>Fête des corsaires 2 jours</p> <p>Fête des arts et du jeu</p> <p>Fête Mondiale du jeu</p> <p>Route du jeu</p> 
Entrer dans le Contrat Territorial Global	<p>Accompagnement à la parentalité.</p> <p>Garder une politique tarifaire accessible.</p>	<p>Réunion de travail avec CAF et CCCE,</p> <p>Signature d'une convention pour une aide au fonctionnement.</p> 
Étagère vintage	<p>Promotion de la culture ludique pour tous publics</p> <p>Partages intergénérationnels</p>	<p>Donner envie aux parents/grand parent de venir partager leurs souvenir de jeux avec leurs enfants.</p> <p>Noémie précise que les publications internet ont bien marché et que des jeux sont déjà là.</p> 
Recherches de partenariat avec convention	<p>Optimiser le temps de travail de la ludothécaire</p> <p>Accompagnement des professionnels</p>	<p>Démarché Dinard, Lancieux sur les Temps méridien (17h par mois d'animation minimum, 24h maximum)</p> 
Demande d'un agrément Ludothèque ALF	<p>Gage de qualité de prestations</p>	<p>Se renseigner à l'ALF</p> 
Nouveau aménagements symbolique (gestion des émotions).	<p>Accompagnement Ludik des émotions</p>	<p>Rejouer des situations du réel qui lui donnent une meilleure compréhension et appréhension de son environnement. Pizzeria, école....</p> <p>Faire appel aux adhérents pour trouver du matériel type ressourcerie.</p> 

Bourse d'échanges. (Transition / Zéro déchet)	Réduction des déchets Développement durable Échanges d'expériences ludiques	Vide Grenier ? Valérie Delcourt propose les beaux jours, Pierre Gamblin plutôt la Toussaint en intérieur. L'idée est bonne à voir selon les conditions sanitaires, le temps disponible des bénévoles. C'est une source de revenue possible. 
Café ludik	Accompagnement à la parentalité par les jeux + Partages d'expériences, type université populaire	Vu le résultat financier Maéva propose de plutôt mettre à disposition la salle sur les temps Café ludik aux Partenaires/ Associations plutôt que de payer les prestations. Demande de subvention REAAP pour acheter des jeux accompagnement à la parentalité (Hop Toys). L'assemblée est unanime pour passer ces temps sur un temps de fin d'après midi et ouvert aux familles non plus au 0-3ans. Ce qui peut ouvrir aux accompagnement Ludik des troubles « Dys ». Accompagnement des familles. 
Vidéo mis en avant de jeux DYS	Accompagnement à la parentalité par les jeux	Contacte avec une association et une orthophoniste pour valider la travaille de recensement des jeux/troubles en 2020. vidéo « On joue a quoi quand ...» 
Convention Dinard	Ouvrir un nouveau lieu « Ludothèque » sur le territoire Développement de l'activité, Accessibilité	Convention à travailler, besoin d'un appel à bénévoles. Projet à long terme. Proposition d'une ludothèque éphémère dans un 1er temps si une salle est disponible 2 mois.
Ludothèque itinérante	Apporter un service prêt sur les différentes communes du territoire Développement de l'activité, Accessibilité	Livraisons / Drive / ludobus ??? Hélène Reux Propose de chercher dans un 1er temps des structures qui ont ce mode de fonctionnement pour mieux le comprendre.
Apéro ludik dans un Bar	Ouvrir de nouveaux lieux « Apéro Ludik » sur le territoire Développement de l'activité Accessibilité et Accompagnement à la culture Ludique.	Démarchage déjà commencé, teste fait au 40 et au QG. Refaire le tour des commerces Devis à 65€ la soirée. Noémie Brossault annonce que plusieurs commençants sont intéressés. 
Goûter Ludik	Promotion des jeux pour tous publics, Accessibilité et Accompagnement à la culture Ludique.	Proposé des après midi jeux en famille avec un stand goûter, une fois par mois, le dimanche après midi. Dans un 1er temps sur les mois d'hiver. 
Formations salarié / bénévoles	Accompagnement à la culture Ludique.	Proposer aux bénévoles de se former au près de l'ALF, voir pour faire une formation en région. 

Accompagnement pour la culture ludique à Tous est retenu en vu des projets

PREVISIONNEL 2022					
CHARGES			PRODUITS		
Code	Libellé	Prévisionnel 2022	Code	Libellé	Prévisionnel 2022
580000	virements internes		580000	virements internes	
60	Achats et Variations de stocks	5 151,00 €	70	Ventes de prestations de services	7 265,00 €
601700	Achats Fond de Jeux	1 500,00 €	706	Prestations de services	1 865,00 €
602250	Achats de Fourniture de bureau stockés	160,00 €	706000	Prestations Ludothèque estivale	
602270	Achats d'emballages	350,00 €	706001	Prestations "Evenementiel"	965,00 €
605000	Achats de Matériel, équipements et travaux	3 006,00 €	706002	Prestations TAP	900,00 €
606300	Achats de fournitures d'entretien	130,00 €			
606400	Achats de fournitures administratives	5,00 €	7083	Locations diverses	1 150,00 €
			708301	Locations Malles	700,00 €
			708302	Locations Jeux géants	450,00 €
61	Services extérieurs	1 270,00 €	7084	Mise à dispos. de personnel facturée	4 250,00 €
615500	Entretien sur les biens mobiliers	200,00 €	708401	Animations extérieures	0,00 €
616000	Primes d'assurance (hors véhicule)	300,00 €	708402	Animations Séniors	0,00 €
616100	Primes d'assurance (dokker)	470,00 €	708403	Animations ALSH	1 200,00 €
618500	Frais de colloques, séminaires, conférences	300,00 €	708404	Animations Petite enfance	550,00 €
			708405	Animations Ecoles	2 500,00 €
62	Autres services extérieurs	1 396,00 €	74	Subventions	12 082,00 €
621000	Prestations extérieures/ café ludik	100,00 €	740001	Subventions du département (v 3 CDT)	3 500,00 €
623300	Frais de publicité / foires et expos	599,00 €	740101	Subventions Etat (CUI)	0,00 €
623600	Catalogues et imprimés	200,00 €	740103	Subvention aides Covid (Etat)	0,00 €
625100	Frais de déplacements	300,00 €	740104	subvention chomage partiel	0,00 €
625600	frais de déplacements, missions et réceptions	40,00 €	740105	Subvention région (FDVA2)	1 000,00 €
626000	Frais postaux et frais de télécommunications	40,00 €	740106	Subvention unification	2 000,00 €
627000	Services bancaires	37,00 €	740107	Subvention France Active (Etat)	0,00 €
628100	Cotisations diverses (ALF)	80,00 €	740108	Subvention CAF (REAAP+fonctionnement)	2 000,00 €
			740109	FONJEP	3 582,00 €
64	Charges de personnel	15 127,00 €	75	Autres produits de gestion	4 067,00 €
641101	Salaires Frédérique	10 200,00 €	758001	Cotisations / Adhésions	2 150,00 €
641102	Salaires Aurélie	0,00 €	758002	Adhésions collectivités	640,00 €
641103	Stage Aénor	0,00 €	758003	Dons - Mécénat - Désherbage	600,00 €
641104	Service civique Salomé	646,00 €	758004	Recettes soirée Apéro jeux / buvettes	667,00 €
645000	Charges de sécurité sociale et prévoyance	2 281,00 €	758005	Cartes accès non adhérents	10,00 €
648000	Autres charges personnel (formation)	2 000,00 €	758006	vente de masques covid	0,00 €
			758007	produits divers de gestion courante	0,00 €
651100	Redevances pour logiciel	470,00 €			
			791000	transfert de charges d'exploitation	0,00 €
TOTAL CHARGES		23 414,00 €	TOTAL PRODUITS		23 414,00 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
860	Secours en nature	480,00 €	870	Bénévolat	34 690,74 €
861	Mise à disposition gratuite de biens et services	18 493,68 €	871	Prestations en nature	18 493,68 €
864	Personnel Bénévole	34 690,74 €	875	Dons en nature	480,00 €
	TOTAL BENEVOLAT	53 664,42 €		TOTAL BENEVOLAT	53 664,42 €
TOTAL		77 078,42 €	TOTAL		77 078,42 €



Débat :

Hélène Reux propose d'inscrire au budget le devis de remplacement des ordinateurs qui arrivent en fin de vie avant de tomber en panne.

Elle indique aussi que la voiture de l'association possède un moteur 1L2 TCE , qui peut possiblement cassé selon un article ressent de Ouest France. En plus du contrôle technique, un budget entretien est a prévoir.

L'assemblée approuve que les Cafés Ludik ne vont plus rémunéré les associations mais pourquoi pas participer à des conférences du territoire ou acheter de jeux ou documents spécifique à l'activité d'accompagnement à la parentalité.

Pour réduire le budget formation faire venir un formateur est envisagé, a voir avec la région ou l'ALF Bretagne.

Frédérique a demandé un budget dédié à l'achat des masques, gel hydroalcoolique et Produits de désinfection. Anaïs propose d'augmenté le 606300 initialement à 30,25€ à 130€.

Pour informations les charges 645000 de prévoyance prévoient le rattrapage Chorum suite à un défaut dans les informations Urssaf CEA.

Côté produits l'optimisme est là vu les devis signé et compte sur pas ou peu d'annulation. Les animations et mise à disposition de personnel facturé connaisse une petite hausse prévu mais le temps de travaille va plafonner, il va manquer du temps salarial pour réaliser des heures des deux emplois de 2019.

Côté Subvention Hélène Reux demande à l'AG de validé ce prévisionnel avec 6 dossiers le volet 3 du CDT, la CAF, la FDVA2 et uniformation et plus du fondjep déjà validé. Biensûr le conseil d'administration pourra approuvé des appels à projets si le projets précédents sont compatibles.

Des ventes « petite restauration », ou un événement type braderie pourront apporter des produits supplémentaires si covid compatible. Les adhésions et cartes accès non adhérents sont stable car bien que les adhésions progresses, le CTG/CAF conditionne à une gratuité d'accès possible, le prêt serait toujours tarifé.

Hélène Reux et Anaïs Falconer équilibre les produits et les charges pour proposer le budget prévisionnel ci dessus.

3eme résolution : Approbation des projet 2022 et le budget prévisionnel 2022

21h01: Le vote est ouvert aux adhérents pour l'approbation des projet 2022 et le budget prévisionnel 2022 . La délibération est prise à main levée ; selon les statuts en cours à ce jour.

Pour :	16	Conte :	0	Abstention :	0
--------	----	---------	---	--------------	---

● **Approbation de la demande de subventions CDT Volet 3**

Dans le cadre du contrat départemental de territoire, nous avons reçu les modalités de dépôt des demandes de subventions du volet 3 (fonctionnement), pour l'année 2022.

- le formulaire de demande de subvention

- une fiche & une notice explicative précisant notamment le calendrier du dispositif

Le dossier doit être adressé au plus tard le 31 janvier 2022, et de préférence en version électronique.

Hélène Reux, présidente de l'association, sollicite l'assemblée générale pour remplir avec l'aide d' Anaïs Falconer, trésorière, le formulaire de demande de subvention, et les documents nécessaires au dossier.

L'objectif annuel, les projets et le plan de financement détaillant la participation des partenaires publics sont détaillé dans la résolution précédente.

Débat : Pas de débat

4eme résolution : Approbation de la demande de subvention CDT Volet 3

21h11: Le vote est ouvert aux adhérents pour l'approbation de la demande de subvention CDT Volet 3 pour un montant de 3500€ conformément au budget prévisionnel 2022. La délibération est prise à main levée ; selon les statuts en cours à ce jour.

Pour :	16	Conte :	0	Abstention :	0
--------	----	---------	---	--------------	---

• **Votes des nouveaux montants et cotisations 2022**

Présentation de la grille de tarif 2022 par Hélène Reux, proposition de ne pas modifier les tarifs. En sachant que suite au Questionnaire, le bilan était de revoir le prix et la durée des petits malles.

Mais le conseil d'administration n'a pas trouvé de meilleur tarif par rapport au coût de préparation pour l'association, la durée de 6 semaines étant la durée d'une période plus long serai compliqué.

Débat : Noémie Brossault indique avoir eu à plusieurs reprise à remarque que le tarif de l'adhésion famille était peu élevé et propose de l'augmenter.

Le reste de l'assemblée estime qu'il est abordable. Hélène Reux précise que si une convention est passé dans le cadre du Contrat Territoire Globale avec la CCCE et la CAF un accès gratuit sera sûrement à mettre en place par le conseil d'administration et que les tarifs seront à revoir par le CA.

Ludik : Grille de Tarifs 2021					
	Familles		Etablissements		
Tarifs Adhésion	25€ par famille ou Ass mat		100,00 €	80,00 €	Communes + 5000hab Communes – 5000hab
Tarifs	½ tarif sur présentation de la carte Pole emploi		50€ pour association		
	<i>Adhérent</i>	<i>Non-Adhérent</i>	<i>Adhérent</i>	<i>Non-Adhérent</i>	Caution
Accès sur l'espace jeux en ouverture « Publique »					
1 personne / permanence	0,00 €	2,00 €	/	/	
1 famille (+ de 2 personnes) / permanence	0,00 €	5,00 €	/	/	
Abonnements Type « Bibliothèque »**					
Solo (1 jeu pour la famille tous les 15 jours)	7€/an	/	/	/	
Duo (2 jeux pour la famille tous les 15 jours)	12€/an	/	/	/	
Trio (3 jeux pour la famille tous les 15 jours)	15€/an	/	/	/	80,00 €
Pro (3 jeux toutes les 6 semaines)	/	/	23,00 €	/	80,00 €
Pro (6 jeux toutes les 6 semaines)	/	/	35,00 €	/	150,00 €
Option Explication Règles Abonnement	/	/	15,00 €	/	
Locations					
Grands jeux			30€ / h anim	/	
1 grand jeu en bois	10,00 €	/	10,00 €	/	
3 grands jeux	20,00 €	/	20,00 €	/	Cf grille en ludothèque
Explication Règles Location (tarif horaire)	/	/	30€/h	/	
Malle de jeux à thème (5 jeux)	30€ / 5 jours	/	/	/	150,00 €
Limite de 7 jours	5€/jour sup	/	/	/	
Animations					
Animation à thème et apprentissages ludiques (hors frais)			30€ / h	60€ / h	
Soirée Ludik Adulte et Ados + 12 ans – 19h/22h	5€/personne		30€/h	/	
Escape Game (6 personnes maximum)	5€ / personne	8€ / personne	50€ /groupe	60€ / groupe	
Frais de transport et d'installation pour animation	Pleurduit	Autre commune CCCE			Autre
Forfait	5,00 €	10,00 €			15,00 €

* Adhésion offerte à l'ensemble des structures dépendant d'une collectivité.

** Abonnement prêt de jeux sur 1 an. Échange des jeux : Tous les 15 jours maximum pour les familles. 6 semaines Pro

**Abonnement Pro valable pour un établissement à la fois. Les « sur-prêt » sont interdits.

5eme résolution : Approbation de la grille de tarif 2022

21h14: Le vote est ouvert aux adhérents pour l'approbation de la grille de tarif 2022 identique à la grille de tarif 2021, autorise le CA à la modifier si un accord est passer avec la CAF . La délibération est prise à main levée ; selon les statuts en cours à ce jour.

Pour :	16	Conte :	0	Abstention :	0
--------	----	---------	---	--------------	---

• Approbation du règlement intérieur 2022

Hélène Reux présente le Règlement intérieur 2021 et propose pour la version 2022 de :

- Article 1 : revoir horaires du vendredi : (1^{er} et 3^{eme} vendredi du mois) de 17h à 18h30. Ainsi que l'information : « Les horaires peuvent être modifiés par le Bureau sur contraintes exceptionnelles et par le CA en cas de décisions à plus long terme »
- Article 2 : Adhésion collectif ajouter (tarif voté en AG) comme pour les adhésions famille. Et à la fin de l'article 2 préciser que 1 adhésion = 1 vote à l'AG.

Débat : Pas de débat. Marie-Paule Dahirel précise qu'elle a ouvert à 16h30 ce Vendredi 21 janvier sans aucune fréquentation.

6eme résolution : Approbation de la grille de tarif 2021

21h17: Le vote est ouvert aux adhérents pour l'approbation . La délibération est prise à main levée ; selon les statuts en cours à ce jour.

Pour :	16	Conte :	0	Abstention :	
--------	----	---------	---	--------------	--

● **Approbation du Projet éducatif 2022 et du projet Politique 2022**

Hélène Reux Propose à l'assemblée de remettre le vote à la prochaine AG. La volontaire en service civique a comme projet de travailler sur ces rédaction avec des bénévoles et a eu besoin de temps (plus de 18 mois) pour définir les valeurs éducatives et politiques de l'association.

L'assemblée s'accorde sur des valeurs : Transparence de gestion ; de fonctionnement démocratique ; de tarifs accessibles ; d' accompagnement (quelque soit l'âge, le sexe, le milieu sociaux-culturel, la CSP) ; de partage , d'écoute et de respect.

Pour le Projet éducatif, des objectifs de gestion des émotions, apprentissage de la consigne et de la règle, estime de soi de respect des autres et du bien commun.

Une rédaction est nécessaire selon l'assemblée pour répondre aux demandes administratives.

Débat : Hélène annonce que tous adhérents peut entré au comité de rédaction. Les textes seront soumis en premier lieu au conseil d'administration.

7ème résolution : Approbation du Projet éducatif 2022 et du projet Politique 2022

21h20 : Le vote est ouvert aux adhérents pour l'approbation du report du vote et la création d'un comité de rédaction piloté par la volontaire en service civique . La délibération est prise à main levée ; selon les statuts en cours à ce jour.

Pour :	16	Conte :	0	Abstention :	0
--------	----	---------	---	--------------	---

● **Renouvellement du CA par Tiers**

Conformément à l'article 12 des statuts, le conseil d'administration est paritaire constitué de six membres titulaires au plus et trois suppléants, élus à la majorité simple par l'assemblée générale. Ce conseil est renouvelable tous les ans par tiers.

Sont éligibles au conseil d'administration les membres de l'association à jour de leur cotisation.

3 Membres proposent leur nom au renouvellement : Hélène REUX ,Pierre GAMBLIN et Klervi HARNOIS.

Marie-Paule Dahirel Propose son nom à l'élection.

Débat : Klervi Harnois propose de laisser sa place pour un vote globale.

Titulaires Hélène REUX et Pierre GAMBLIN ; Suppléante : Marie-Paule Dahirel.

8ème résolution : Vote du renouvellement du Conseil d'administration

21h23: Le vote est ouvert aux adhérents pour le renouvellement du CA par les personnes noté ci-dessus aux postes associés. La délibération est prise à main levée ; selon les statuts en cours à ce jour.

Le vote est exprimé comme suit :

Nom et prénom Nombre de voix obtenues

- Hélène REUX 16 voix Pour
- Pierre GAMBLIN 16 voix Pour
- Marie-Paule DAHIREL 16 voix Pour

Le conseil d'administration se compose comme suit :

Titulaires :

1. Hélène Reux , nationalité Française, Adresse : 30 route de la ville au monnier 35730 Pleurtuit ; Profession : Assistante Maternelle.
2. Anaïs FALCONER , nationalité : Française, Adresse : 9 chemin de la ville aux trigots 35800 St-Briac-sur-mer ; Profession : Secrétaire
3. Chrystelle BROUSTE , nationalité :Française, Adresse :La Hamonais 22650 Beaussais-sur-mer ; Profession : Secrétaire Scolaire
4. Noémie BROSSAULT , nationalité :Française, Adresse : 2 rue du bois Met 35800 Dinard ; Profession : Chargée de Communication
5. Sandrine BEUREL , nationalité : Française, Adresse : La Morandais 22650 Beaussais-sur-mer ; Profession : Assistante Maternelle
6. Pierre GAMBLIN , nationalité : Française, Adresse : 2 allée du petit bois, la mervenais 35730 Pleurtuit ; Profession : Technicien informatique

Suppléants :

1. Maëva NIESEL , nationalité : Française, Adresse : 8 Impasse des aubepines 22100 Quévert ; Profession : Adjointe d'animation territorial
2. Justine GAUTIER , nationalité : Française, Adresse :51 La Charlais 35730 Pleurtuit ; Profession : Cuisinière
3. Marie-Paule DAHIREL , nationalité : Française, Adresse :La ville es coq 35730 Pleurtuit ; Profession : Infirmière Retraite

• **Questions diverses**

Débat : Pas de questions diverses.

Tous pouvoirs sont donnés à Hélène Reux, Présidente pour effectuer les diverses formalités prévues par la loi. Pour extrait conforme ou procès verbal

FIN DE SCEANCE : 21h25

Fait à Pleurtuit , le 21 janvier 2022

La Présidente de séance

Hélène Reux

La Secrétaire de séance

Noémie Brossault

